

PHARMACIES DE GARDE (Peyrehorade)

14-18/05 > Dasteguy
05 58 57 65 69

Saint-Lon-les-Mines.

21/05 > Dumercq
05 58 73 00 53

206 rue Alsace Lorraine

28-29/05 > Lucciardi
05 58 73 69 72

163 esplanade Pyrénées

04/06 > Supervielle
05 58 73 00 08
169 rue Gambetta

11/06 > Barthaburu
05 58 73 03 16

476 place Aristide Briand

18/06 > Dasteguy
05 58 57 65 69

Saint-Lon-les-Mines.

25/06 > Dumercq
05 58 73 00 53

206 rue Alsace Lorraine

BIENVENUS



Rafaël, Eric, David Senez
le 08/04/2023

NOUS AVONS UNI



Jeanne Pinta
et Christophe Bernard, le
29/04/2023

Conseil Municipal 05/05/2023

Délibérations

- Création d'un emploi permanent à temps non complet – Adjoint technique ;
- Adoption du règlement intérieur du périscolaire l'école primaire ;
- Cimetière : durée, tarif des cases columbarium et des concessions ;
- Travaux éclairage public : candélabre cheverse + éclairage terrain de football ;
- Dégrèvement temporaire du loyer du bail commercial « Boulangerie Lagrabe » ;
- Subvention collège pour élève au championnat d'équitation.

ANNONCES

*** Interdiction d'installer des boîtiers enedis / fibre sur les façades des maisons :**

Il faut les mettre sur les façades non visible de la rue et les couvrir. Dans tous les cas, une déclaration préalable est nécessaire en amont. La mairie est à votre disposition.

* CARSAT Nouvelle-Aquitaine et Destination Multimédia proposent de mettre en place un parcours de **6 formations de 1h30 au domicile des retraités de plus de 55 ans**, cotisant au régime général. Une priorité sera donnée aux personnes en situation de fragilité financière et numérique. Si vous êtes intéressé, je vous remercie de contacter la Mairie.

* En vue d'un **projet de signalisation dans le village** : merci aux professionnels recevant du public de se signaler auprès de la mairie par mail : secretariat.bidache@orange.fr

N°32

15/05/2023

LE BIDACHOT

LE MOT DU MAIRE

Par arrêté du 03/04/2023, publié le 03/05/2023, notre commune a été **reconnue en l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 01/07 au 30/09/2022**. Tous les propriétaires qui ont subi durant cette période des désordres sur leur habitation doivent contacter leur compagnie d'assurance avant le 03/06/2023.

Plusieurs demandes de **subventions** avaient été déposées auprès de l'État, du Département 64, de la CAPB, de l'ANS et de la FFT pour différents **équipements sportifs** : création d'un **dojo, d'un mini terrain de foot synthétique, d'un terrain de padel**. Les retours positifs vont permettre ces réalisations. Le débat n'est pas encore clos avec le club de tennis sur le choix entre un terrain de padel ou un 2nd court de tennis. De plus, la **réfection de l'éclairage du terrain de foot** s'avère indispensable : les projecteurs actuels ne sont plus réparables et ils seront donc remplacés par des **projecteurs LED**.

La déclaration préalable pour la **réfection du pont du moulin de Roby** sera déposée dans les prochains jours : les travaux sont programmés pour cette automne.

La campagne de fauchage des chemins communaux a démarré il y a 3 semaines. Malheureusement, une grosse panne a tout stoppé et nous attendons toujours les pièces de rechange. La première passe aurait déjà dû être terminée, je vous prie de bien vouloir nous en excuser.

Avec l'arrivée du printemps, les **bibliothèques extérieures du jardin médiéval** ont été réinstallées. N'hésitez pas à emprunter ou à déposer.

Vous êtes nombreux à manifester votre satisfaction sur le fleurissement du village et je vous en remercie. Je tiens à féliciter les agents communaux ainsi que les élus qui œuvrent au quotidien pour embellir notre village.

Jean-François LASSERRE



« Le jour de l'Ascension (jeudi 18 mai) est aussi le moment de rencontre de **tous les Bidachots** pour mettre à l'honneur ce qui fut le cœur économique du village !

Tous ces carriers et tailleurs de pierres regroupés en **confrérie de la Tigne**

portant cape bleue et béret noir se feront un plaisir de vous accompagner avec un air de txistu à la messe où la chanson des tailleurs de pierres sera chantée par un chœur bidachot. Une démonstration de taillage de pierre à la stèle et une présentation d'outils, accompagnées par un petit verre au "barricot", permettront de faire une halte commémorative avant de déguster **le repas traditionnel**, complété par le tirage de la loterie et autres... ☺.

Venez nombreux pour faire revivre cette fête traditionnelle à l'honneur de ceux qui ont écrit "*tailler la pierre c'est travailler pour l'éternité*". Journée de fête, ouverte à tous, au prix de 35 € tout compris.

Renseignements et préinscriptions auprès du Club Gramontois :

Président – H. Maurand : 06 73 35 53 96

Vice-présidente – J. Dallemane : 06 83 02 81 92

Trésorier – J-C. Montolieu : 06 22 29 48 28 ».



« Les ateliers de Julie : Rester Actif et Attentif à son équilibre avec le Brain Ball

Les "Ateliers de Julie" sont proposés afin de permettre aux proches aidants de plus de 55 ans de s'octroyer un temps pour soi à travers un continuum de 6 séances :

1 séance pour exercer et maintenir son équilibre avec un binôme ergothérapeute / enseignant APA (exercices facilement reproductibles au quotidien), **4 séances de Brain Ball** et **1 séance d'informations et de conseils avec une ergothérapeute** pour faciliter son quotidien et celui de son proche. Les ateliers auront lieu à la mairie de Bidache **vendredi 26/05, 02/06, 09/06, 23/06, 30/06 et le 07/07 de 14h30 à 16h30**.

Ces ateliers sont gratuits pour les participants.

Contactez Hélène Baudin pour inscription et renseignements au **06 36 02 59 24 - helene.bauduin@merci-julie.fr** »

AGENDA – Salle des Fêtes

Jeudi 18/05, 11h : Journée de la Tigne – Club Gramontois.

Samedi 27/05, 14h : Festival Jeu – Atelier.

Samedi 03/06 : Animations – Yoseikan Budo.

Mercredi 07/06, 14h à 19h : Don du Sang.



Samedi 10/06, 19h : Buvette / petite restauration par APE + Spectacle « le malade imaginaire » en gascon.

Samedi 01/07, 15h : Fête de l'école - APE.

Samedi 08/07, 19h : Repas médiéval – Village s'anime.



Animations au Château de Gramont

- * Visite : **mercredi / samedi 16h.**
- * Visite nocturne aux flambeaux :
 - mardis **18/07, 25/07 et 01/08, 21h**
 - mardis **08/08 et 22/08, 20h30.**

* Visite jeune public :

- **du 17/07 au 12/08** : mercredi / samedi 11h.
- **du 14 au 27/08** : vendredi, 11h.

* Escape game (jauge 6 pers. Réservation jusqu'à la veille 17h) :

- **Du 01/04 au 16/07** : mercredi / samedi 9h30 et 11h.
- **Du 14/08 au 20/09** : mercredi / samedi 9h30 et 11h (sauf le 16/09).

